



ORDRE
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
D'HAÏTI



INTERNATIONAL FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE
DE COMPTABILITE



F I D E F
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

Affilié à :

Convocation en Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH), conformément aux articles 7, 8, 8-1, 9, 10 et 20 des Règlements internes, convoque en Assemblée Générale Ordinaire les Membres régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre, le mercredi 12 août 2015, à 5 heures P.M, à l'hôtel Montana, Bourdon, Haïti.

L'Ordre du Jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Président
2. Appel Nominal
3. Lecture de l'Ordre du jour
4. Lecture et sanction du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
5. Rapport du Trésorier pour l'exercice 2013-2014
6. Discussion et sanction du rapport du trésorier
7. Présentation du Budget pour l'exercice 2015-2016
8. Discussion et sanction du budget
9. Election d'un nouveau secrétaire du Conseil
10. Présentation du nouveau logo
11. Questions d'intérêt général.

Le Conseil d'Administration de l'Ordre compte sur la présence de tous.

Port-au-Prince, le 16 juillet 2015


Mirlande Ménager PIERRE, cpah
Secrétaire du Conseil, ai




Edouard CLEMENT, cpah
Président du Conseil